

# LE SITE HPGLOYD.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce site propose d'investir dans les containers. Ce produit attire bien sur les escrocs car la pénurie est réelle. Le prix a été multiplié par 6 en quelques mois ! La plus grande prudence est de mise. Nous conseillons en particulier l'ancienneté du site. Cela est possible avec le whois.

## Le site internet

Il a été créé le 24/03/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/hpglloyd.com>

## Nos recherches :

Aucun site n'est ouvert. Cela n'a pas empêché la collecte d'informations que nous vous restituons ci-dessous.

## Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 44 20 72 08 41 42

Le numéro 01 87 78 62 96

Il s'inscrit dans une série intéressante :

afconseil-cave.com	01 87 78 62 88
metropole-conseil.com	01 87 78 62 95
hpglloyd.com	01 87 78 62 96

Le numéro 07 55 53 22 68

Il est utilisé par un autre site frauduleux et s'inscrit dans une série intéressante :

theia-immo.com	07 55 53 22 54
helio-logistique.com	07 55 53 22 55
theia-immo.com	07 55 53 22 60
axa-lifeurope.com	07 55 53 22 68
hpglloyd.com	07 55 53 22 68
aldetta-immo.com	07 55 53 22 81

Le numéro 07 56 26 49 97

Il s'inscrit dans une série intéressante :

jpha-conseil.com	07 56 26 49 78
hpglloyd.com	07 56 26 49 97
bordeauxdirect1969.com	07 56 26 49 98
aldeta-immo.com	07 56 26 50 57

### Les faux noms

Le site utilise :

- M. Nicolas FOUQUET

### Les produits

Comme beaucoup d'autres sites, il propose un placement dans les containers avec un rendement garanti de 6.24 % l'an.

*"DESCRIPTIF DU PROJET*

*Nombre de participants : 1324 Participants*  
*Indice de confiance 100/100*  
*Montant déjà capitalisé : 31 114 000.00 € Deja Collecte*  
*Taux d'intérêts: 0.52 % Mensuel*  
*Date limite de souscription : 31/12/2023*  
*Montant par part (Investissement min.) : 23 500.00 €*  
*Montant max. par investisseur : 34 075 000.00 €*  
*Fréquence des échéances : Chaque Mois*  
*Durée d'engagement : 12 Mois*  
*Prix d'un conteneur 23 500.00 €"*

Le mail envoyé est intéressant non par le contenu mais par la formule rituelle en fin de mail que nous reproduisons :

*"Ce message est confidentiel. Son contenu ne représente en aucun cas un engagement de la part de AXA France sous réserve de tout accord conclu par écrit entre vous et AXA France. Toute publication, utilisation ou diffusion, même partielle, doit être autorisée préalablement. Si vous n'êtes pas destinataire de ce message, merci d'en avvertir immédiatement l'expéditeur."*

Il n'a pas été mis d'accent sur tous les mots qui auraient du en avoir. Nos accents demandent un clavier français... Par ailleurs nous ne voyons pas en quoi AXA est concerné par les containers. Il s'agit en fait d'un copier / coller d'un mail envoyé pour des arnaques avec usurpation du nom de cette compagnie d'assurance.

### **Les informations juridiques**

Il a été usurpé le nom d'une VRAIE société. Nous publions ci-après le lien vers le VRAI site <https://www.hapag-lloyd.com/en/home.html>

### **Les règlements**

Le site utilise :

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES58 0182 0540 6402 0170 5044

### **Conclusion :**

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

<http://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse [placement@adcfrance.fr](mailto:placement@adcfrance.fr). Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

*Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.*

*Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.*

